

MAIRIE de 42430 CHERIER

Téléphone et télécopie 0477 63 14 67

mail : mairie.cherier@gmail.com

site internet : cherier.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2018

Le conseil municipal, réuni au complet, sauf J-C. BENIGAUD, excusé, a abordé les sujets suivants :

► TRAVAUX SUR LOGEMENTS LOCATIFS :

Les volets de l'ancienne école du Vieux Cherier sont en mauvais état ; un devis sera présenté à la prochaine réunion pour leur remplacement.

► **FILETS PARE-NEIGE** : le conseil municipal vote 2000€ de crédits supplémentaires pour l'acquisition de 200 mètres de filets pare-neige, afin de remplacer des barrières pare-neige réformées.

► **CONTRAT TERRITORIAL DE RIVIERE** : M. Gilles TIXIER est nommé pour suivre les travaux sur les berges de rivière qui seront programmés par la C.C.P.U., en lien avec C.C.V.A.I. et Roanne Agglo, dans le cadre d'un contrat territorial à l'étude.

► **REVISION DES LISTES ELECTORALES** : dans le cadre de la réforme du fichier électoral, un délégué du conseil municipal doit être nommé pour siéger à la commission de contrôle des listes ; le plus jeune conseiller municipal, M. Damien DECARME, accepte ce rôle.

► **CEREMONIES DE NOVEMBRE** : organisation des deux cérémonies traditionnelles du mois de novembre, auxquelles le conseil municipal participera :

- le dimanche **11 novembre** à 11 heures, la cérémonie aux monuments aux morts, commémorant le **centenaire de l'armistice de 1918**, sera célébrée avec une mobilisation particulière : sonnerie des cloches dans nos deux clochers pour se joindre à la sonnerie dans toutes les communes de France, participation des enfants de l'école qui ont réalisé un panneau collectif, chanteront la Marseillaise et réciteront des poèmes sur la paix, lecture d'un texte du Président de la République, dépôt de gerbe puis vin d'honneur offerts par la municipalité.

- le dimanche **25 novembre** à 11 heures : **accueil des nouveaux habitants** (44 personnes pour 20 foyers) et **nouveaux-nés** (6) de l'année écoulée, avec remise d'un cadeau de bienvenue et vin d'honneur ouvert à toute la population.

► **SUBVENTION ENVELOPPE CANTONALE** : sélection des dépenses pouvant prétendre à une aide du Département par le biais de l'enveloppe de solidarité : intervention d'urgence sur la toiture de l'église du Vieux Cherier, remplacement d'un moteur de cloche aux Moulins, travaux sur les sanitaires de la maternelle (2e tr.), le tout représentant une dépense de 7128€ ht. à soumettre à notre conseiller départemental qui répartit les fonds.

► **INDEMNITE DE CONSEIL DE LA TRESORIERE** : la trésorerie de St Germain Laval a été confiée depuis le 1er septembre à une nouvelle trésorière, le conseil municipal doit donc se prononcer sur le taux de l'indemnité de conseil qui lui sera éventuellement attribuée par la commune pour les conseils apportés dans la gestion communale et la confection des budgets ; le taux appliqué précédemment est reconduit à 50 % du plafond, pour tenir compte de l'éloignement de ce service depuis qu'il est à 30 km.

► **NOUVEAU CHIFFRAGE ASSAINISSEMENT** : le nouveau projet, avec aménagement de la station d'épuration à l'emplacement de l'actuelle lagune, est évalué à 578 054€ ht, y compris la réhabilitation de certaines parties du réseau en mauvais état. Le premier projet était évalué à 605 783€. Ce nouveau chiffrage servira de base à la demande de subvention auprès du département de la Loire et de l'Agence de l'Eau.